

SYNTHÈSE

Volume 1

RÉSEAU NATURA 2000 DOCUMENT D'OBJECTIFS

**de la zone spéciale de conservation
GRANQUET-PIBESTE ET SOUM D'ECH**

FR 7300920

Département des Hautes-Pyrénées



Avril 2005

ANNEXE 10

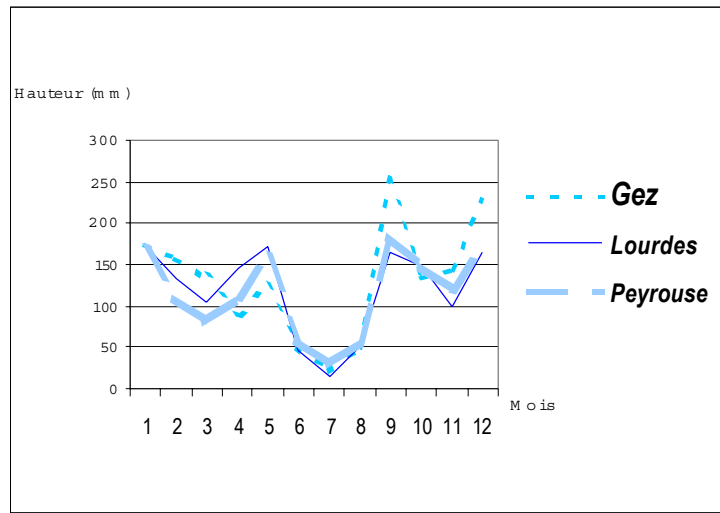
Bilan climatique sur 3 stations de relevés proches du site :

Gez, Lourdes et Peyrouse

- Source : Bulletins climatologiques annuels publiés par la Commission météorologique des Hautes Pyrénées-

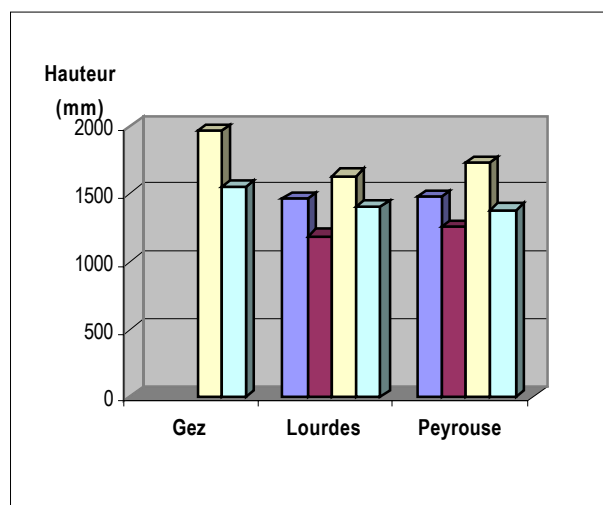
Stations	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Gez	174,6	157,8	134,5	88,4	127	50,6	21,3	49,2	253,8	132,3	142,8	227,3
Lourdes	172	134	103	144	172	44,9	14,5	50	164,5	148,5	98	164,5
Peyrouse	169,7	109,1	80,3	108	159	59	28,2	56	183,3	146,5	118	169,4

Hauteur des précipitations sur les 12 mois de l'année 2004



↓ Cumul des précipitations de 2000 à 2003

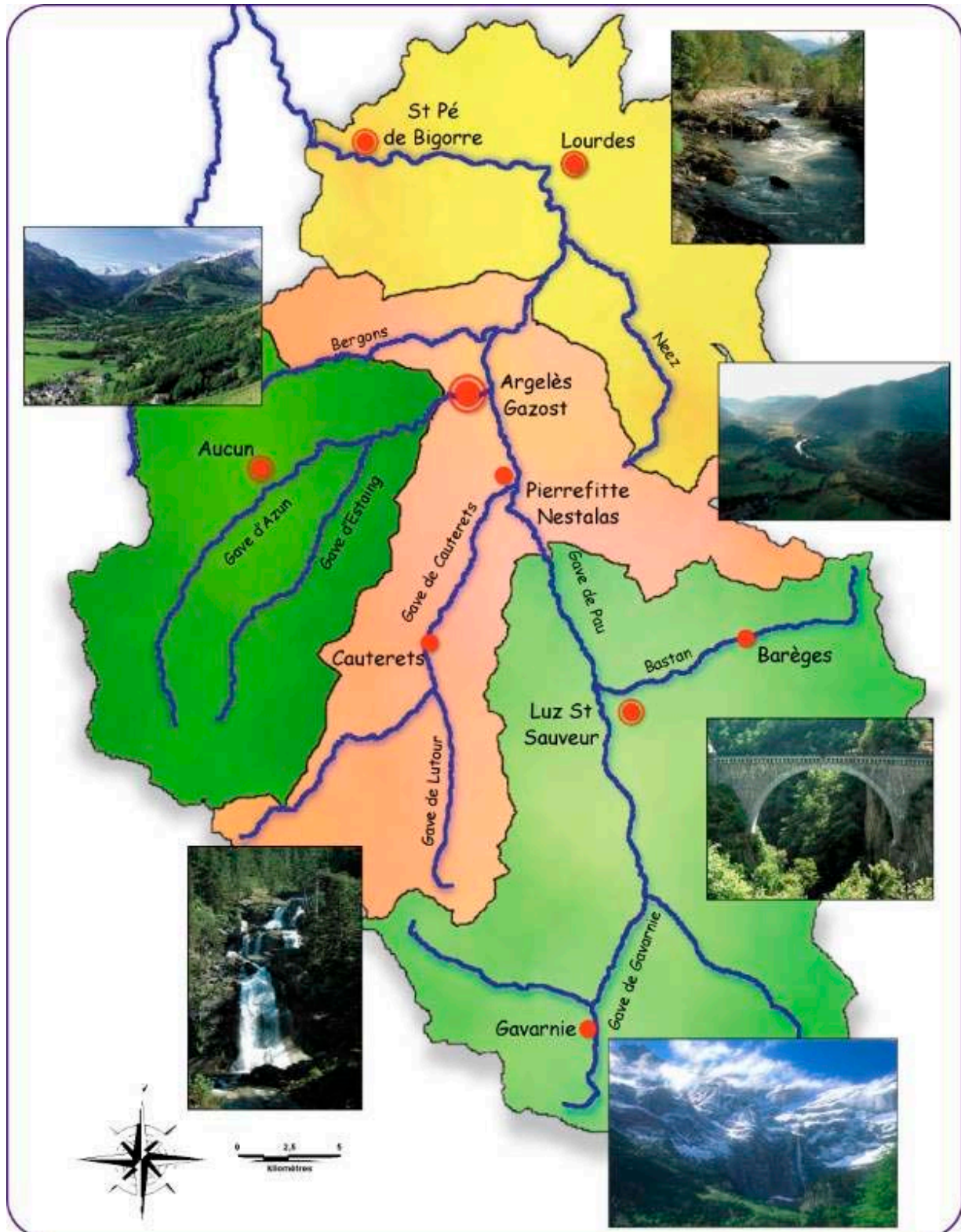
Stations	2000	2001	2002	2003
Gez			1976,1	1559,2
Lourdes	1466,5	1193,5	1636,2	1409,9
Peyrouse	1477,2	1260,9	1737,9	1386,2



ANNEXE 11

Cantons appartenant au SMDRA

Syndicat Mixte pour le Développement Rural de l'Arrondissement d'Argelès Gazost



ANNEXE 14

Localisation et propriété des parcelles du secteur du Col d'Ech

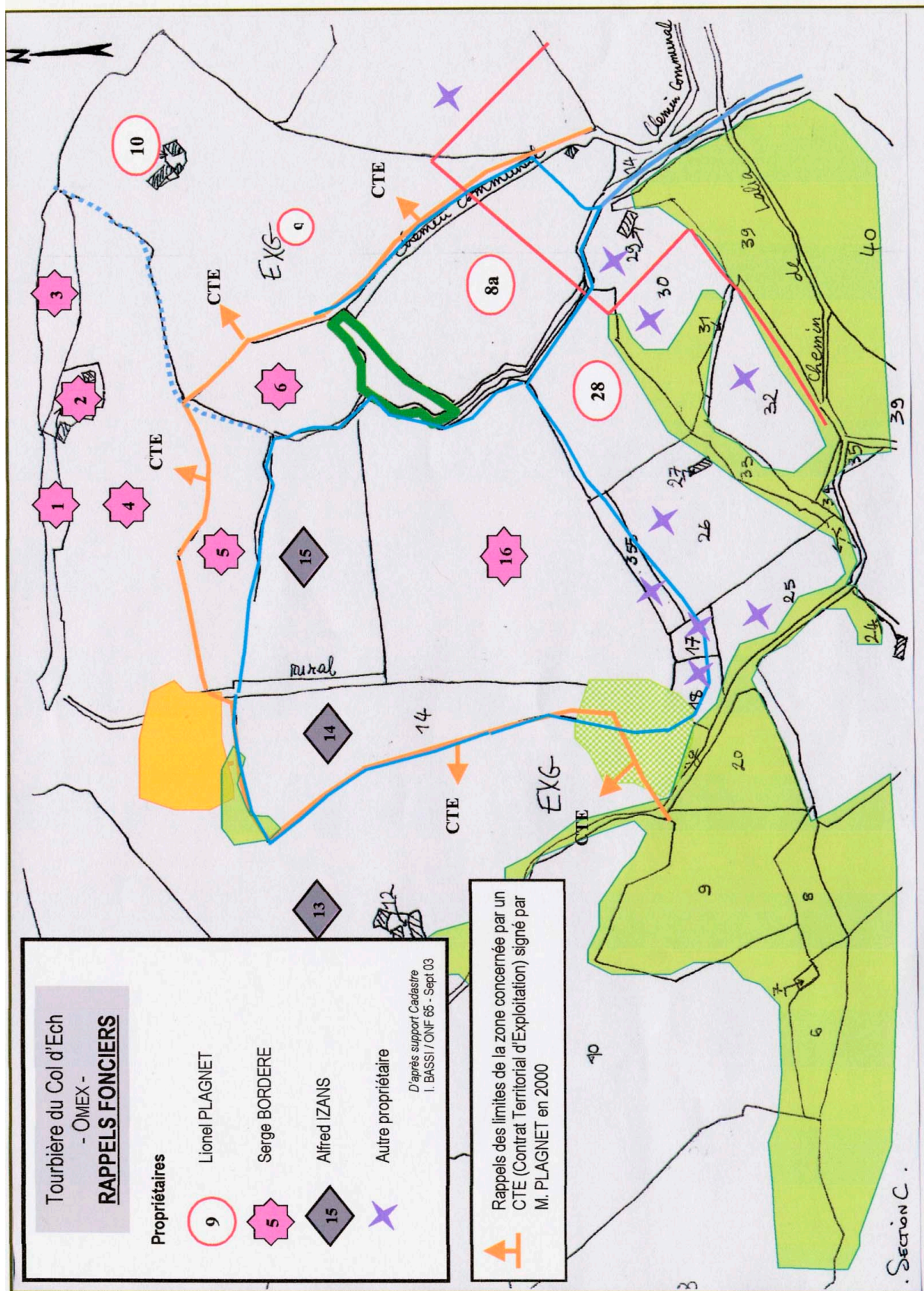
- Report du parcellaire sur une feuille cadastrale ressaisie-

Les surfaces sont données à titre indicatif et ont été évaluées suite à la saisie des contours du parcellaire sur des orthophotoplans. Cf. Cartes jointes au tableau.

PARCELLE	1	2	3	4	5	6	8a	9	10	13	14	15	16
PROPRIETAIRES	S.B	S.B	S.B	S.B	S.B	S.B	L.P	L.P	L.P	A.I	A.I	A.I	S.B
Surface				1,48	0,46	0,52	1,08	2,52			1,10	1,17	2,01

PARCELLE	17	18	25	26	27	28	29	30	32	35	
PROPRIETAIRES	Autres propriétaires					L.P	Autres propriétaires				
Surface	0,06	0,12		0,73		0,64	1,08	0,52		0,09	

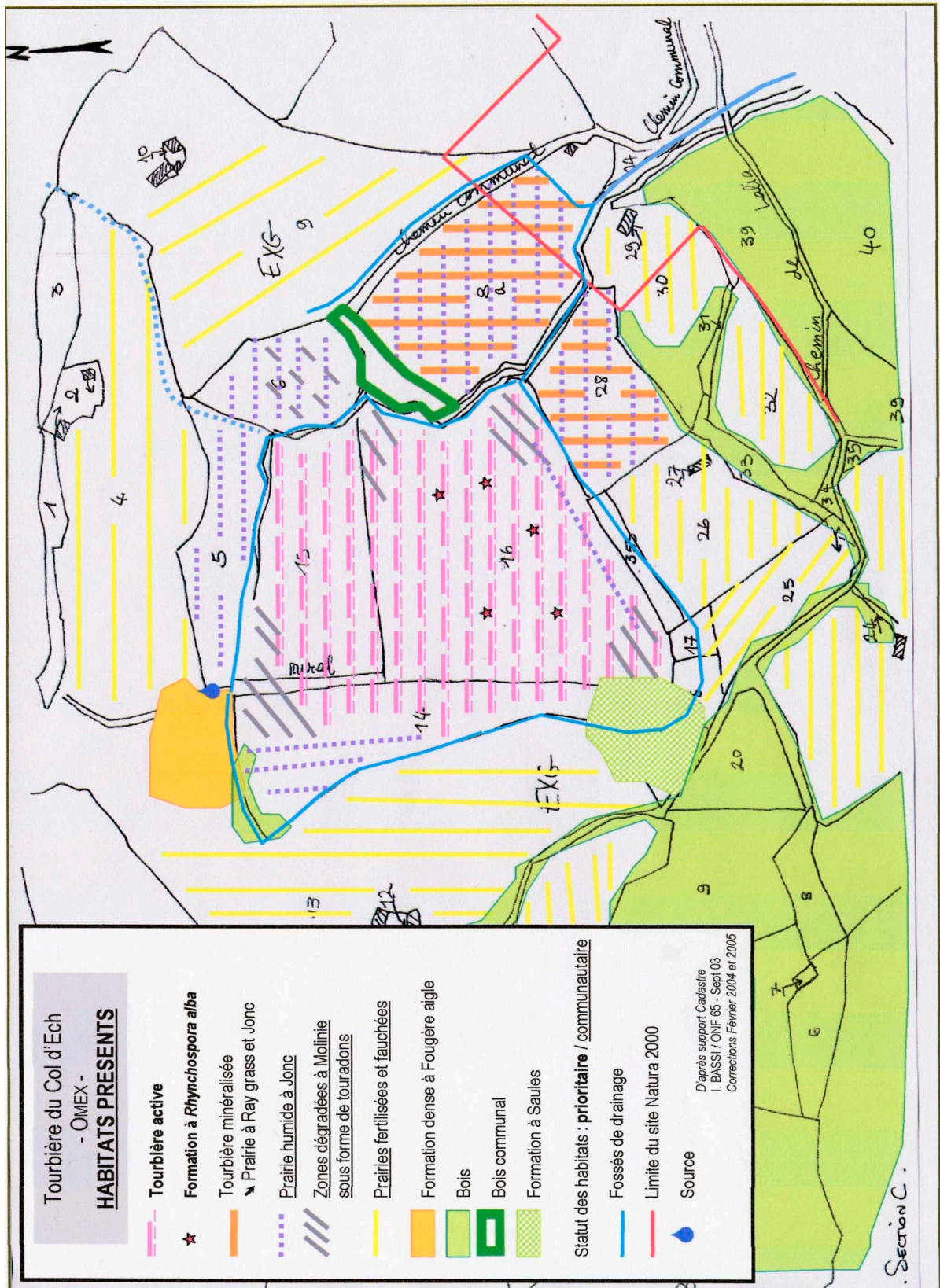
S B = Serge BORDERE / L P = Lionel PLAGNET / A I = Alfred IZANS



ANNEXE 15

Habitats présents dans le secteur du Col d'Ech

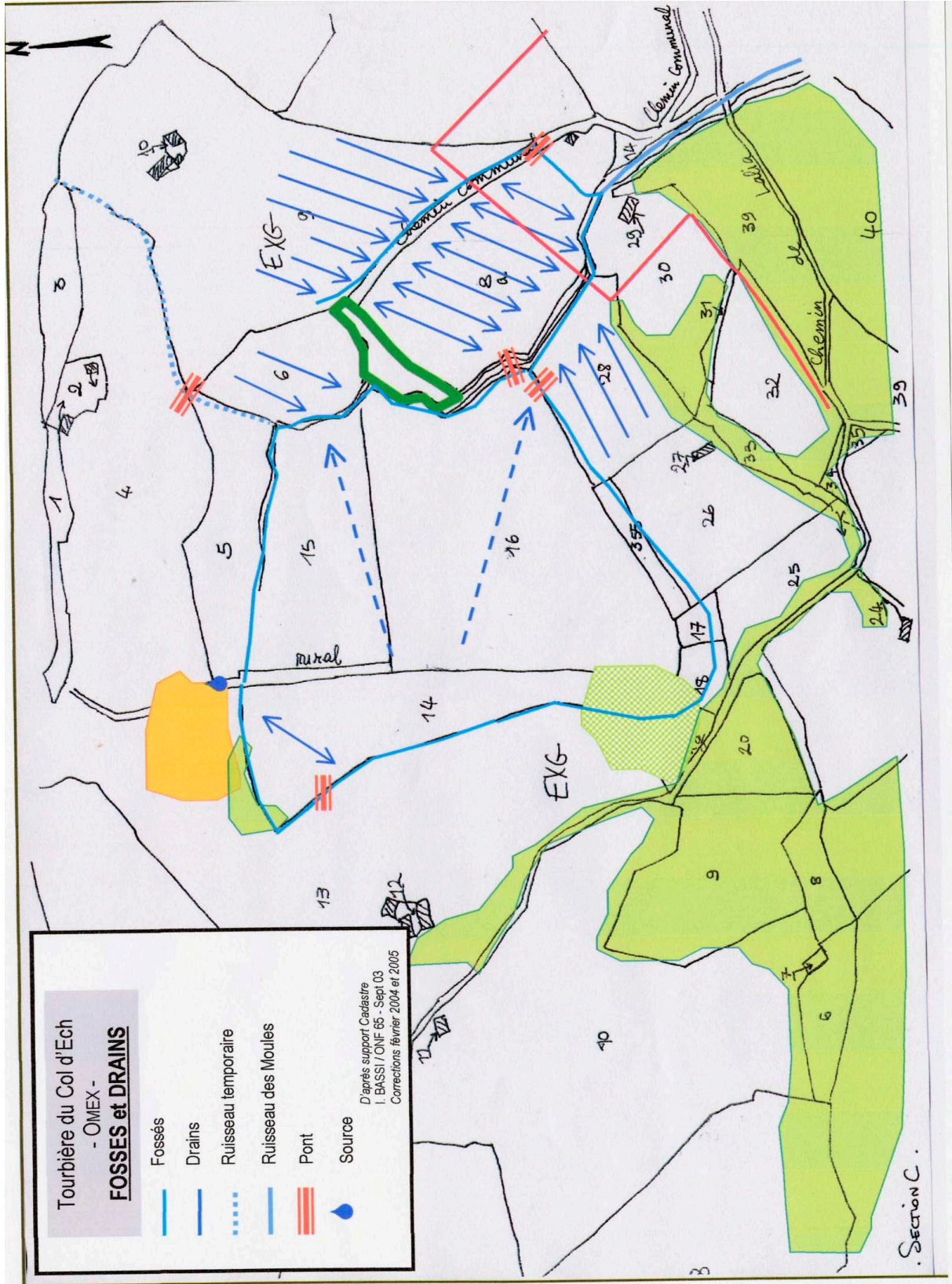
- Report des types de milieux sur un fond cadastral ressaisi -



ANNEXE 16

Localisation du fossé principal et des drains sur le secteur du Col d'Ech

- Report sur un fond cadastral ressaisi -



ANNEXE 17

Récapitulatif des modes de traitements des forêts du site gérées par l'ONF

- Bilan réalisé par A. PACOUIL, Technicien forestier -

Forêt	Surface	Statut	Variété de l'aménagement	Séries/ surface localisation / O bjectif/ Traitement	Présence de reboisements récents	Coupes	Projets de pistes	Document de rattachement
ARGELLES-GAZOST	439,80 ha	Communalement	1989-2005	1ère - S = 257,30 ha - Vallée du Beignon, versant Sud, cantons Chevanou et Tilla - O bjectif: production de bois de uvre feuillu et résineux - taillis en futaie régulière de hêtre (62%), feuillus divers (4%), sapin pectiné (11%), épicéa (32%), pin laricin (1%) 2ème - S = 182,50 ha - versant Nord - Gzanquettes Escures, canton Sporthe - O bjectif: production (bois cèdre) - en repos.	Emplacement entée 88 ha plantation par bandes sur 51 ha, boisement en pin de peupliers et hêtres sur 37 ha par combat FPN en 1969	8,70 ha, coupes d'amélioration surplis	Néant	OR LAM Front Pyrénéen et bordure sous pyrénéenne
AGOS-VIDALOS	140,95 ha	Communalement	1990-2009	1ère - S = 123,66 ha - flanc sud du Pic de Pèse - O bjectif: production du matériau taillé en futaie régulière de hêtre, en repos 2ème - S = 17,29 ha - vallée du Beignon, versant Sud, canton Pèse - O bjectif: production de bois de uvre feuillu - conversion en futaie régulière de hêtre	non	Groupe de régénération : 4,62 ha dont 2,88 ha avant 2009, coupes d'amélioration surplis	Néant	Région FN Front Pyrénéen et bordure sous pyrénéenne
AGOS-VIDALOS ET OUZOUS	70,50 ha	Communalement	1990-2009	Unique plateau supérieur du Pèse - O bjectif: production du matériau taillé en futaie régulière de hêtre en repos.	non	Coupes sanitaires éventuelles	Néant	Région FN Front Pyrénéen et bordure sous pyrénéenne
OUZOUS	13,38 ha	Communalement	1990-2009	Unique vallée du Beignon, versant Sud, canton Pèse - O bjectif: production de bois de uvre feuillu - conversion en futaie régulière de hêtre	non	Groupe de régénération : 4,97 ha dont 2,23 ha avant 2009, coupes d'amélioration surplis	Néant	Région FN Front Pyrénéen et bordure sous pyrénéenne
SALLES-ARGELLES	158,94 ha	Communalement	1989-2008	1ère - S = 32,11 ha - vallée du Beignon, versant Sud, canton Mont-O bjectif: production du matériau en repos 2ème - S = 126,83 ha - vallée du Beignon, versant Sud, canton Caucy - H aboues / C abouchon et Pèse - O bjectif: production et production de bois de uvre feuillu	non	Groupe de régénération : 39,87 ha dont 21,14 ha avant 2009, coupes d'amélioration surplis	Néant	Région FN Front Pyrénéen et bordure sous pyrénéenne
SANT-PE-DE-BORRE	2588,30 ha	Communalement Indivise	1995-2009	1ère - S = 88,58 ha - canton Bedat - O bjectif: production de bois de uvre feuillu et résineux (bois périmètre N 2000) 2ème - S = 68,60 ha - vallées des Gènes Baque et Longue, O bjectif: intérêt écologique particulier, en repos 3ème - S = 1458,87 ha - Trés Croix part - O bjectif: production de bois de uvre feuillu taillé en futaie régulière par bouquets et parquets de hêtre (71%), chêne sessile (16%), hêtre (13%), feuillus divers (7%), de sapin pectiné (1%), autres résineux (2%) 4ème - S = 952,25 ha (Trés Croix part), objectif: intérêt écologique général, en repos	sans objet Néant	Coupes d'amélioration sur 55,30 ha, en repos pour le surplus Pas de coupes Coupes de régénération sur 76,50 ha, actuellement en accordement à l'infrastructure de Loundes peut envisager pour desservir les parcelles productives de bois	Néant Néant	OR LAM Front Pyrénéen et bordure sous pyrénéenne
OMEX-OSSEN et SEGUS	395,25 ha	Communalement	1995-2009	1ère (197,95 ha) - O bjectif: production de bois de uvre feuillu et résineux, taillé en futaie régulière de hêtre (37%), épicéa commun (49%), pin laricin (13%) et feuillus divers (1%) 2ème (197,30 ha) - O bjectif: production du matériau physique taillé en taillis feuillus de hêtre	non	En repos Coupes d'amélioration sur 117,96 ha (résineux/coupe de futaie tous les 15 ans sur 57,20 ha, coupe de régénération sur 32 ha, 22,79 ha en repos	Amélioration d'une desserte existante (réalisation 2003/2004)	Région FN Front Pyrénéen et bordure sous pyrénéenne
LOURDES	1135,45 ha	Communalement	1986-2005	1ère - S = 330,62 ha - Bois de Subertraine - O bjectif: production de bois de uvre feuillu et résineux publics, taillés en futaie régulière de chêne pédonculé (80%) et hêtre (45%), dont les parcelles 1, 2, 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12 incluses dans le périmètre d'étude N 2000 2ème - S = 804,83 ha - M ourte - O bjectif: production de bois de uvre feuillu et résineux taillés en futaie régulière de hêtre 3ème - S = 340,83 ha - M ourte - O bjectif: production de bois de uvre feuillu et résineux taillés en futaie régulière de hêtre 4ème - S = 44,35 ha - P et du best - Pas d'objectif assigné hormis fonction générale de protection N 2000	non oui	Coupes d'amélioration sur le taillis Coupes de taillis sous taillis : 342,42 ha, le surplus en repos	Néant	Région FN Front Pyrénéen et bordure sous pyrénéenne

N.B. : La colonne "Projet de piste" ne recense que les opérations de création ou d'amélioration de pistes ou de débroussaillage effectuées par les exploitants bois de l'exploitation de coupes. Opérations autorisées et par ailleurs collectées par ailleurs.

ANNEXE 18

Typologie générale des séries d'aménagement selon leurs fonctions dans les forêts relevant du régime forestier

- Extrait du Manuel d'aménagement forestier, Document ONF, J. DUBOURDIEU, 1997 -

Une série forestière » est un ensemble d'unités de gestion (qui peut être la parcelle ou la sous parcelle) regroupées pour former une unité d'objectif, et généralement, une unité de traitement. (J. DUBOURDIEU, 1997). Elle est définie pour toute la durée de l'aménagement.

Ainsi on distingue près de 10 types élémentaires de séries :

TYPES DE SERIE	OBJECTIF	REMARQUES
Production	Production ligneuse	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Cela n'implique pas des récoltes ligneuses immédiates ✓ Cela nécessite une prévision des récoltes et l'élaboration de projets de desserte
Protection physique des milieux et des paysages	Protection contre les risques naturels (crues, avalanches, glissement de terrain, etc...)	Intervention sylvicole dans un premier temps minimisé mais tôt ou tard indispensable pour assurer le maintien et l'efficacité du rôle de protection des peuplements.
Intérêt écologique particulier	Conservation des milieux et d'espèces animales ou végétales remarquables	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ceci n'exclut pas un objectif de production ou d'accueil du public ✓ Peut conduire à la création d'une Réserve Biologique Forestière Dirigée (R.B.F.D)
Réserve biologique dirigée	Conservation des éléments les plus remarquables de la diversité de la forêt	Elles se distinguent de la série d'intérêt écologique particulier en constituant des séries privilégiées pour la recherche et la sensibilisation du public.

TYPES DE SERIE	OBJECTIF	REMARQUES
Réserve biologique intégrale	Conservation (ou restauration) et étude des processus évolutifs naturels et des milieux et espèces qui leurs sont associés.	Toute intervention culturelle et toute exploitation y est exclue.
Accueil du public	Accueil du public, protection des milieux	Un objectif de production peut y être associé sans y être optimisé.
Intérêt écologique général <i>ancienne « Hors cadre »</i>	Regrouper les unités de gestion qui ne se rattachent pas aux types précédents, la forêt ne pouvant remplir d'autre rôle que la protection générale et diffuse des milieux et des paysages.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pas d'intervention sylvicole ✓ Peut inclure les surfaces non boisées et non boisables ✓ Peut inclure des peuplements médiocres ou mal desservis et qui ne remplissent pas un rôle majeur de protection ✓ Peut inclure des peuplements forestiers qui jouent un rôle de protection des milieux et des paysage suffisamment stables et qui ne nécessitent aucune intervention
Intérêt cynégétique	Conduire les populations animales aux effectifs compatibles avec l'accomplissement des objectifs principaux assignés à la série et optimiser l'exercice de la chasse	L'accomplissement de l'objectif cité ne doit pas compromettre le maintien de l'état boisé et la protection générale des milieux et des paysages.